

LA BOURSE

Clôture de samedi à Galata	
L'or	716 —
Lstg	700 —
Francs	273
Lires	150 —
Marks	19 —
Lis	26 25
Levas	24 50

LE BOSPHORE

Laissez dire, laissez nous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous prendre, mais publiez votre pensée
PAUL-Louis COURRIER.

ABONNEMENTS UN AN SIX MOIS

Ltqs.	Ltqs.
Constantinople...9	5.
Province.....11	6.
Etranger frs...100	frs...60

La boîte de Pandore et les Soviets

On sait, car on a assez battu le tambour à ce propos, que le futur congrès pan-européen—qui risque fort de ressembler à la boîte de Pandore—aura pour objet la reconstitution économique et financière de l'Europe, sur la base du relèvement de l'Allemagne et de la Russie. A dire vrai, la matière est des plus vastes et, pour être traitée convenablement, elle exigerait qu'on travaillât à assainir non seulement les finances allemandes et les russes, mais les autrichiennes, les hongroises, les bulgares, voire les turques, toutes bien malades, quelques-unes dans un état désespéré. Toutes ces questions se tiennent en effet comme les anneaux inséparables d'une même chaîne. Mais comme la détresse financière et économique provient de causes politiques, le congrès pan-européen sera fatallement amené à envisager la révision de tous les traités issus des délibérations de la Conférence de la Paix.

Quoi qu'il en puisse être, la combinaison inière dont le congrès devra discuter les modalités d'exécution est celle qui commettra les Allemands à débrouiller le chaos russe, afin qu'ils fassent, avec le désordre bolchéviste, un ordre économique qui permettra l'exploitation intensive des richesses de la Russie. La mise en valeur de la Russie à qui les Allemands se chargeront moyennant un honnête courtage, de rendre sa force de production et sa puissance d'argent, fournirait à l'Allemagne les moyens de payer les indemnités auxquelles elle est tenue et donnerait à l'industrie et au commerce européens un essor des plus fructueux.

Nous n'examinerons pas si le plan pour l'exploitation de la Russie, qui implique son asservissement, dont Hugo Stinnes a tracé les grandes lignes, est susceptible d'une réalisation pratique et surtout avantageuse aux Alliés. La Russie qui, sous la terreur bolchéviste et, précisément à cause d'elle, ne produit rien, produira-t-elle davantage quand cette même terreur s'exercera non plus sous le prétexte national, mais dans l'intérêt de l'étranger? La mise en coupe réglée de la Russie par l'Allemagne, garde-chiourme industrielle de l'Occident, ne sera-t-elle pas un trompe-l'œil déguisant une collusion germano-bolchéviste destinée à faire trébucher l'Entente dans un traquenard sanglant? Ces questions demanderaient à être traitées à fond. Nous nous bornerons, pour l'instant, à rechercher quel statut régira les rapports réciproques des Soviets et des gouvernements alliés. C'est en effet la question préjudiciable qui, de toute nécessité, doit être élucidée au préalable.

Toutes les manœuvres des Soviets ont, depuis la paix, tendu à un but: entrer en relations diplomatiques avec l'Entente pour arriver à la reconnaissance de leur gouvernement. S'ils y réussissent, leur prestige prend aux yeux du peuple russe des proportions inappréhendibles: ils ne sont plus de misérables aventuriers; ils ont la consécration européenne. C'est un coup droit porté aux espérances de l'émigration russe, à l'extérieur, et des divers éléments anti-bolchévistes, à l'intérieur. En même temps, l'autorité de Lénine et de son clan devient indiscutable. Elle ne peut plus être contestée par les extrémistes du bolchévisme. Ce qui semblera le comble des combles, mais qui n'en est pas moins, c'est que ces monstrueux potentiats qui s'appellent Lénine, Tchitchérine, Kraschine et autres puissent être taxés de modératisme. Débarrassé de toute opposition de la part des énergumènes de sa queue, Lénine est libre d'accentuer son évolution vers le

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

LE Numéro 100 PARAS

La question orientale

Rome, 1er janv. A.T.I.— Le président du conseil de Grèce s'est longuement entretenu hier avec le ministre des affaires étrangères d'Italie, marquis Della Torretta. Les conversations ont porté exclusivement sur la question de trouver les bases fermes d'un règlement équitable du conflit gréco-turc.

M. Gounaris quittera incessamment l'Italie à destination de la France.

Les appréciations de la presse grecque

Rome, 1er janv. A.T.I.— La presse italienne, reproduisant des articles de la presse grecque au sujet de la question orientale, déclare que l'impression nette que l'on retire à leur lecture est que l'opinion publique athénienne est parfaitement limitée à cette banque. Les clients de ces instituts, en Italie comme à l'étranger, ne doivent par conséquent avoir aucune préoccupation au sujet d'une crise qui n'existe pas et d'une situation financière qui, pour cet instant, reste parfaitement normale.

L'évacuation de la Cilicie

Les troupes françaises ont évacué, samedi, Mersine. L'évacuation de Deurt-Yol a commencé hier et sera terminée aujourd'hui. C'est ainsi que toute la Cilicie aura été évacuée jusqu'à demain, 4 janvier, date fixée par l'accord franco-turc. Les trois délégués français chargés de surveiller l'exécution du traité resteront respectivement à Alintab, Adana et Mersine.

Les délégués français civils et militaires des commissions de délimitation, du tarif douanier, ainsi que les membres des autres délégations mixtes resteront également en Cilicie après la date de l'évacuation, en vertu de l'entente intervenue à Konia. La commission de délimitation reprendra ses travaux à partir du 5 janvier, sous la présidence du colonel Edib bey.

LE PATRIARCHE MELETIOS

S.S. Méletios IV a quitté New-York à destination de Londres, le 25 décembre écouté, au milieu de manifestations enthousiastes. On compte que S.S. le Patriarche se trouve actuellement dans la capitale britannique.

Cette dépêche a été communiquée hier à la séance des deux corps du Patriarcat œcuménique.

LES MATINALES

On ne perd jamais son temps à flâner. La voie publique offre à l'observateur quelque peu attentif maintes occasions d'entendre, tour à tour, de plaisantes réflexions, de piquantes traits d'esprit, de surprenants mots d'enfant, d'hilarantes sollicités et de voir, d'autre part, tout ce qui constitue la beauté et la joie, la laideur et la tristesse, la souriante philosophie et l'affigante frivolité de la vie qui passe...

C'est ainsi qu'il me fut donné, hier, d'entendre un charmant mot d'enfant et une phénoménale batoufise de nouveaux riches.

Une dame usait en vain de toute son autorité pour faire monter dans une voiture de tramway, son rejeton—un garçon d'une dizaine d'années.

Enfin, elle y parvint et, à peine installée à l'intérieur, elle dit au jeune indiscipliné :

— Je n'ai jamais vu d'enfant aussi insupportable que toi!

Alors, le garçonnet, haussant ses petites épaules, de répliquer :

— Mais tu ne connais pas tous les enfants!

Profitant de la belle journée ensoleillée d'hier je suis après déjeuner, un promenade vers les hauteurs de Chichli. Là, j'aperçus, arrêté, le nez en l'air, devant une coûteuse villa, un couple dans la maturité de l'âge et dont l'aspect trahissait des nouveaux-riches.

Les deux époux examinaient avec le plus vif intérêt la girouette qui s'agitait au sommet d'une petite tourelle.

— Voilà qui n'est pas banal! dit le gros bonhomme. Tu vois, il a les lettres N. et S. Les propriétaires ont fait mettre leurs initiales sur le toit... Ça fait très bien et il faudra que nous en fassions autant pour notre villa de Prinkipo.

VIDI II

La réouverture des guichets de la Banca di Sconto

Rome, 1. A. T. T.— On annonce de source autorisée que la Banca d'italiana di Sconto rouvrira incessamment ses guichets. La trêve de quelques jours n'a été due qu'à des questions d'ordre exclusivement passager.

On demande de Rome que le président du conseil, M. Bonomi, a prononcé un discours au Sénat sur la situation générale financière, en rapport avec la situation spéciale de la « Banca di Sconto ». Pour ce qui a trait à la première question, le président a informé officiellement les sénateurs qu'aucun autre institut de crédit italien n'est en aucune manière entamé par les difficultés présentes de la « Banca di Sconto », et que la crise actuelle est nettement limitée à cette banque. Les clients de ces instituts, en Italie comme à l'étranger, ne doivent par conséquent avoir aucune préoccupation au sujet d'une crise qui n'existe pas et d'une situation financière qui, pour cet instant, reste parfaitement normale.

Pour ce qui regarde la Banca di Sconto, M. Bonomi a déclaré que les difficultés de cet institut proviennent surtout d'un excès d'immobilisation de capitaux et de la conséquente impossibilité de réaliser les activités dans le temps normal nécessaire pour faire face au remboursement immédiat des dépôts. Le moratorium a été accordé conséquemment dans l'intérêt des créanciers qui doivent avoir entière confiance dans l'opportunité et l'efficacité de cette mesure.

Les meilleurs financiers et commerciaux italiens et la presse accueillent avec beaucoup de satisfaction les déclarations du président du conseil. Ils constatent que le moratorium accordé à la Banca di Sconto n'a eu aucune répercussion sur les autres instituts de crédit, qui continuent de la manière la plus régulière leurs opérations habituelles.

Une commission judiciaire nommée par le tribunal s'est déjà installée au siège central de la Banca, et l'examen des dossiers se poursuit avec une rapidité qui fait prévoir que les guichets de la banque pourront rouvrir au plus tôt. Les cercles gouvernementaux, qui suivent attentivement le cours de ces opérations, sont persuadés que, étant donné que la crise est absolument limitée à un seul institut, elle pourra être résolue très rapidement et d'une manière tout à fait favorable. Ils font surtout noter que la concession du moratorium est légalement accordée après examen préalable du tribunal, que l'actif de l'institut qui l'invoque à sa faveur est supérieur au passif. Le caractère légal même de cette mesure est donc de nature à rassurer les créanciers sur la solidité de leurs crédits.

Londres, 2 janv.

Les journaux londoniens parlent d'une éventuelle invitation des gouvernements de Moscou et Berlin à participer à la conférence économique de Cannes. (Bosphore)

Les provinces françaises reconquises

Paris, 2 janv.

Au cours du conseil des ministres qui s'est tenu hier, le ministre de l'Instruction publique a exposé les mesures devant être prises en vue de favoriser l'extension de la langue française dans les provinces revenues à la mère-patrie en vertu du traité de Versailles. (Bosphore)

Le traité italo-russe

Paris, 2 janv.

On demande de Rome que le traité commercial italo-russe ne sera mis en vigueur que lorsque la délégation italienne chargée de la systématisation des affaires pouvant être traitées entre la Russie et l'Italie aura déposé son rapport.

La presse parisienne déclare que Krassine déploie des efforts extraordinaires en vue de gagner le gouvernement français à l'idée de la reprise des relations commerciales avec la Russie. (Bosphore)

A PROPOS D'UN LIVRE

LE NATIONALISME TURC

Mme Berthe Georges Gaulis vient d'écrire un nouveau livre, le Nationalisme turc. Le Bosphore en parlait l'autre jour. Ce livre mérite plus que la simple mention qui lui a été ainsi consacrée. Car il pose toute la question d'Orient.

Tout en faisant de la littérature et beaucoup de littérature — et rien n'est aussi mauvais que la littérature en politique — l'auteur défend avec une grande chaleur le mouvement d'Angora. Ce petit livre, lit-on dans l'introduction, est le résumé de deux années d'études, de septembre 1919 à août 1921. Deux voyages en Anatolie, trois voyages à Constantinople m'ont mise à même d'étudier sur le vif la lutte menée par Mustafa Kemal pacha et ses remarquables collaborateurs

Deux voyages en Anatolie, trois voyages à Constantinople, est-ce suffisant? Voilà le tort de beaucoup qui croient pouvoir étudier tout un mouvement, connaître les hommes et surtout leur véritable pensée, par quelques conversations prises hâtivement, entre une arrivée et un départ, conversations avec des gens dont l'intérêt est de se boutonner devant le journaliste qui les interroge.

Nous, nous sommes né dans ce pays. Les gens d'Angora, comme jadis ceux de l'Union et Progrès, nous les avons suivis pas à pas dans leur carrière, depuis juillet 1919 où la Constitution vit à nouveau le jour en Turquie. Les déclarations pompeuses que les Talaat et les Enver nous ont faites jadis personnellement, comme celles d'ailleurs qui viennent actuellement d'Angora, ne nous ont jamais trompés. Ce sont les actes qui font les hommes et les gouvernements. Les paroles n'ont aucun sens.

Nous avons vécu toutes les années de la guerre à Constantinople et nous avons vu à l'œuvre les hommes qui dirigeaient ce pays, alors qu'ils ne pouvaient plus craindre aucune menace étrangère. Le sens de la justice la plus élémentaire leur a fait défaut. Ils tenaient d'ailleurs de Berlin. Ce ne sont pas les mémoires de Talaat, à supposer qu'ils soient authentiques, qui nous feront changer d'opinion. Triste Talaat! Paix à son âme qui a dû être très chargée à sa comparution devant le Souverain Juge.

Depuis l'armistice, depuis surtout l'éclosion du prétendu mouvement national d'Angora, qu'avons-nous vu? Nous laissons de côté les rapports et les Livres noirs des divers patriarchats, notamment ceux du Patriarchat œcuménique. Des esprits chagrinés les accusent de partialité. Nous n'avons qu'à parcourir les lettres des missionnaires américains, celles de nos missionnaires à nous, les missionnaires catholiques dont nous connaissons la haute probité morale, et surtout la conscience à toute épreuve, et qui sont aussi français que Mme Gaulis.

La réception à l'ambassade de France a été, cette année, particulièrement brillante. Aux côtés du Haut-Commissaire, avaient pris place, le général Charpy, commandant du C.O.C., l'amiral Duménil, le général Priou, commandant de l'infanterie, les officiers d'état-major et le personnel supérieur du Haut-Commissariat. De très nombreux officiers étaient joints aux membres de la colonie française, pour venir saluer les représentants officiels de la France à Constantinople.

M. Monge, 1er député de la nation, prononça un éloquent discours que nous regrettons de ne pouvoir publier *in extenso*, faute de place. En voici les passages essentiels.... Si l'année qui vient de s'achever n'a pas entièrement répondu à nos espoirs et si la paix définitive à laquelle nous aspirons tous ardemment n'est pas encore acquise, des résultats ont été obtenus qui sont loin d'être négligeables et qui permettent d'espérer que le retour à une situation normale n'est plus très éloigné.

Plus que tout autre peuple, la France désire cette paix; elle la désire parce qu'elle est avant tout pacifique et que son peuple ne tolérerait pas de ses dirigeants la moindre virilité d'esprit de conquête, et aussi parce qu'elle a, plus que tout autre peuple, subi les horreurs de la guerre. Aussi a-t-elle applaudi à la généreuse initiative de M. le Président de la Grande République Américaine de tenir une réduction des armements et serait-elle prête à seconder ses efforts avec la plus absolue bonne foi et, disons-le, avec la plus grande satisfaction, le jour où elle aura obtenu l'assurance qu'elle n'a plus à craindre de voir son territoire envahi, ses villes et ses villages pillés et détruits et ses enfants égorgés.

Ce désir de paix s'est affirmé récemment encore par la conclusion de l'accord que notre gouvernement vient de conclure à Angora et qui sera, nous l'espérons sincèrement, le premier pas vers le rétablissement de la paix complète en Orient. Laissez-moi vous exprimer à ce sujet, M. le Haut-Commissaire, toutes nos félicitations pour cette heureuse réussite de vos efforts, que nous suivons depuis votre arrivée.

... Mon rôle serait vraiment trop agréable s'il pouvait se borner à ces heureuses

3me Année. — No 61

MARDI

3

JANVIER 1922

RÉDACTION-ADMINISTRATION

Péra, Rue des Petits-Champs, No 5.

TELEGRAMME «BOSPHORE» PERA,

Téléphone Péra 2089.



constatations, il comporte aussi le devoir d'appeler respectueusement votre attention sur certaines questions dont la colonie française de Constantinople sollicite une mise au point aussi rapide et définitive que possible. Nous savons que nous pouvons compter entièrement sur vous pour tâcher d'obtenir satisfaction et nous vous en remercions à l'avance, nous savons aussi que la plupart de ces questions vous sont connues, mais je ne crois pas inutile de vous exposer les plus importantes, ne serait-ce que pour permettre de confirmer aux pouvoirs publics l'intérêt que nous y attachons.

La plus urgente est sans contredit celle des réparations, le parlement a tellement compris son importance qu'il a voté, au lendemain de l'armistice, des dispositions qui ont permis aux Français de la métropole de relever les ruines de la guerre et de commercer à ranimer les régions où l'ennemi avait fait le désert, par contre rien n'a été fait pour les Français vivant à l'étranger.

Cette différence de traitement ne peut subsister : les Français de Constantinople ont fait leur devoir assez largement pendant la guerre et ils sont trop parfaitement patriotes pour l'admettre, ils demandent à bénéficier de la loi commune et à recevoir les dommages subis du fait des hostilités.

Ils nous seront donc très reconnaissants d'insister vivement auprès du gouvernement pour que satisfaction leur soit donnée et remercieront de ce que vous déjà fait dans ce sens et de ce que vous voudrez bien faire encore.

Nous aurons, par ailleurs, à faire appel à votre sollicitude pour d'autres questions d'ordre local et tout d'abord en faveur des œuvres françaises dont vous connaissez l'inlassable dévouement.

La colonie française de Constantinople, fortement touchée cependant par la crise que subissent les affaires, n'a pas manqué d'alimenter, quand même, les caisses de ces œuvres pour leur permettre de faire face, dans la plus large mesure, aux sollicitations dont elles sont l'objet.

Peut-être sera-t-il nécessaire de demander au gouvernement une aide plus efficace pour ces œuvres qui font tant pour le prestige de la France, en Orient, nous pourrons aussi examiner avec vous si des améliorations ne pourraient pas être apportées à leur fonctionnement par une répartition plus rationnelle des fonds recueillis que permettrait une liaison plus étroite entre les diverses Sociétés françaises.

La Société de bienfaisance aura tout particulièrement à faire appel à votre bienfaisance et aussi à celle de Madame Pellé, que nous n'avons jamais sollicitée en vain.

Discours du général Pellé

Monsieur le premier député de la nation, Nos compatriotes qui vous entourent se joindront certainement à moi pour vous féliciter du beau discours que nous venons d'entendre et où vous avez su toucher en quelques mots justes, les grands problèmes de l'heure présente, comme les questions qui intéressent d'une manière plus immédiate et pratique, les Français de Constantinople.

Je vous d'abord vous remercier très cordialement des sentiments de confiance personnelle que vous m'avez exprimés au nom de la Colonie et qui ont pour moi le plus grand prix. J'ai senti, Messieurs, des liens de sympathie s'établir entre vous et moi dès les premiers jours de mon arrivée à Constantinople ; je les ai sentis se développer au cours de l'année écoulée, dans toutes les occasions qui nous ont rapprochés, depuis notre pèlerinage aux champs de bataille des Dardanelles jusqu'au banquet de la Victoire du 11 novembre dernier. C'est une grande force et une grande satisfaction pour moi, dans les circonstances présentes, que de me savoir en communauté d'idées et de sentiments avec vous.

Vous avez rempli, Monsieur le député, un devoir de votre charge en appelant mon attention sur deux questions qui intéressent à très juste titre un grand nombre de nos compatriotes. Je suis heureux de l'occasion que vous m'offrez de m'expliquer publiquement à ce sujet.

D'abord la question des dommages de guerre. Je comprends toute votre impatience en constatant que depuis trois ans cette question n'est pas encore entrée dans la voie des réalisations. Elle n'a jamais cessé cependant d'être suivie, ou plus exactement poussée et remise constamment sous les yeux des pouvoirs publics par ce Haut-Commissariat. Elle était confiée à un de mes collaborateurs dont vous connaissez tous la grande valeur et la haute conscience professionnelles. M. le ministre Gillière. En compilant ses dossiers, j'ai constaté que, dès le mois de mars 1919, il avait exposé à notre gouvernement la nécessité de consentir des avances aux sinistres de France résidant en Turquie ; qu'au mois d'avril 1919, étudiant la loi que le Parlement venait de voter au bénéfice des sinistres de France, il réclamait le dépôt d'un projet de loi spécial pour les Français de l'étranger. Ces deux lettres renfermaient les éléments essentiels de la solution que

nous attendions encore. Depuis lors, le relevé de vos réclamations a été produit au ministère des affaires étrangères. Nous avons appris que le gouvernement avait élaboré un projet de loi ; je n'ai pu encore obtenir l'assurance que ce projet de loi a été déposé sur la tribune du Parlement.

En résumé, la question est maintenant d'ordre gouvernemental et parlementaire ; elle présente des difficultés incontestables, qui en ont longtemps retardé la solution. Mais les Français de Constantinople, comme vous avez eu raison de le rappeler, ont fait largement leur devoir pendant la guerre ; ils ne méritent pas moins que leurs compatriotes de la métropole la sollicitude des Chambres. Ils peuvent compter sur tout mon appui pour défendre leurs droits.

Vous m'avez parlé aussi de nos œuvres françaises de Constantinople. Je recommanderai à l'attention du Département la demande que vous présentez d'un appui plus efficace pour ces œuvres. Mais actuellement les gouvernements sont pauvres. Sans renoncer à obtenir l'aide gouvernementale, nous allons chercher à nous aider nous mêmes. Ma femme et moi, nous avons l'intention de faire, dans le courant du mois prochain, un grand appel à vos sentiments de solidarité française et de bienfaisance, pour l'ensemble de nos œuvres. On a beaucoup demandé depuis un an à la charité publique à Constantinople : le nombre des réfugiés y est toujours considérable : les infirmités de ces victimes de la guerre ou de la révolution sont immenses et méritent toute notre pitié. Mais nous sommes tenus de faire leur part aux misères françaises ; je compte pour elles sur votre particulière générosité. Je m'efforcerai en même temps d'obtenir le concours de tous ceux qui en France s'intéressent au développement de nos affaires et de notre influence en Orient.

Je partage entièrement votre avis sur l'utilité d'établir, entre nos différentes œuvres de Constantinople, des liaisons plus étroites ; c'est nécessaire pour garantir un prompt secours aux misères intéressantes et pour éviter à la charité d'être exploitée. Il est plus délicat de toucher à l'organisation des œuvres elles-mêmes. Certes leur grand nombre a ses inconvénients. Mais les unes comme l'*Alliance française*, le *Souvenir français*, l'*Association des professeurs*, etc., répondent à des buts particuliers et bien définis. Et parmi les autres, dont le champ d'action est plus vaste et la moins exactement circonscrite, qui va vous contester que l'*Union française*, par exemple, n'a pas prouvé depuis longtemps son utilité ou que l'*Union des Anciens Combattants* ne montre chaque jour à siennes ? Car il n'y a pas de liens de solidarité mieux forgés que ceux dont chaque maillon est un souvenir de la guerre et d'une guerre telle que la nôtre !

Néanmoins dans ce domaine comme en tout autre l'immobilité ne peut pas être notre programme. Nous avons déjà réformé certaines œuvres et nous continuons de chercher ensemble à améliorer ces organisations si diverses, dont l'idéal commun est de nous rapprocher et de nous unir, pour le service de la France.

Vous avez indiqué d'un trait exact les multiples difficultés qui s'opposent à l'activité des Hauts-Commissaires alliés dans les conditions d'existence anormale où se trouve ce pays. Du moins devons-nous constater que dans ces derniers temps, nous avons rencontré chez le gouvernement ottoman réellement bon volonté pour faire aboutir, dans son propre intérêt, le règlement des difficultés pendantes, sous le régime de la convention d'armistice. C'est grâce à cette collaboration que nous avons réussi à créer les commissions judiciaires mixtes provisoires, création dont les sujets ottomans bénéficieront au bout que nos natifs. C'est grâce à elle également que nous avons pu remettre en vigueur des tarifs de douanes réguliers et que nous comptions améliorer le régime fiscal, de manière à procurer au Trésor ottoman des ressources dont il a un pressentiment, sans toutefois frapper vos entreprises de droits qui compromettraient leur avénir.

Nous savons combien votre situation reste difficile, combien vos intérêts souffrent et combien peu malheureusement nous pouvons pour vous. Nous arrivons toujours à la même conclusion : seule, la paix définitive permettra de rétablir à Constantinople l'activité et l'équilibre des transactions. Tous les peuples sont intéressés à la conclusion de cette paix. Puissent les bellégrants comprendre enfin que même l'obtention intégrale des buts qu'ils rêvent d'atteindre ne pourra plus compenser pour eux l'importance des pertes que la prolongation de la guerre accumule chaque jour ? Vous savez tous que notre gouvernement est décidé à poursuivre, en plein accord avec ses Alliés, le rétablissement de cette paix si nécessaire. Souhaitons que notre accord d'Angora en soit le prélude et que l'annee qui vient nous apporte ce don de joyeux avènement.

Au nom de ma femme et au mien et mieux encore, au nom de ceux que vous nous laissez derrière vous sur le sol natal, au nom de la patrie lointaine et toujours présente, j'adresse de grand cœur, à vous et aux vôtres, ainsi qu'à tous les membres de la grande famille française de Constantinople, mes meilleures vœux pour l'année qui commence.

Après ce discours, chaleureusement applaudi, les assistants approchèrent du buffet, où l'on vida une coupe de champagne en l'honneur de la France, du président de la République, des armées de terre et de mer,

A l'ambassade d'Italie

Dimanche, après la messe de 10 heures à Saint-Antoine, une grande réception a eu lieu au Haut-Commissariat d'Italie. La colonie italienne, les membres des missions militaire et navale, les chefs de communautés religieuses, etc., ont présenté leurs félicitations à M. le maquis Garroni. C'est M. de Nari, président de la Société Operaia qui a prononcé, au nom de ses confraternes, le discours d'usage.

Une correspondance d'Anatolie

La situation

D'une lettre adressée par un général turc, commandant d'un corps d'armée kényali, à un membre de sa famille nous extrayons ces passages :

« L'armée se trouve en état de parfaite organisation. Les membres du conseil des commissaires d'Angora ont donné à qui de droit toutes les assurances à ce sujet. En ma qualité de commandant de corps d'armée, je suis à même également de les confirmer. La date du déclenchement de l'offensive par l'armée kényali est seule toutefois tenue strictement secrète.

L'armée a triplé ses forces, par rapport à son effectif lors des combats du Sakaria. Nos camarades, les anciens détenus de Malte, rentrés en Anatolie, civils et militaires, ont brillamment secondé nos efforts pourachever nos préparatifs militaires.

Les services de l'arrière-front ont été modernisés. Quant à notre service aérien il peut rivaliser avec celui de l'ennemi. Nos avions dont le nombre a été augmenté sont confiés à des aviateurs habiles. Le ravitaillement des troupes régulièrement payées fonctionne à souhait. Le gouvernement civil et militaire d'Angora fait tous les sacrifices en vue de la protection des droits des minorités (!). L'accord franco-turc a provoqué un revirement considérable en notre faveur. Les fonctionnaires supérieurs civils et militaires français ont été fort satisfaits des bonnes dispositions dont a fait preuve le gouvernement kényali en Cilicie. Les relations franco-turques actuelles rappellent celles de l'époque du sultan Suleyman. Le gouvernement kényali est en train d'élaborer des projets de loi tendant à moderniser les rouages administratifs de l'assemblée nationale. Une fois que cette œuvre de réorganisation aura été achevée, le rendement de notre machine administrative sera prodigieux. La ville de Ak-Chéhir est actuellement transformée en un quartier-général.

Nos commandes militaires affluent et sont immédiatement réparties dans les divers corps.

Vers la fin du mois de mai prochain, l'Anatolie sera, à coup sûr, libérée de la présence des Grecs. Nous croyons superflu d'ajouter le moindre commentaire à ces assurances de parfait optimisme.

En Bulgarie

Sofia, 31. T.H.R. — Parlant au parlement bulgare, du retour des secours du roi Boris, les princesses Endoxie et Nadejda, le président du conseil Stamboulyskiy déclara que l'ex-roi Ferdinand ne peut plus revenir dans le pays, parce qu'il fut chassé par la révolution, et que la démocratie bulgare, composée des agriculteurs des socialistes et des communistes, ne permettrait pas au souverain de revenir.

Malheureusement, l'internat St-Georges, dû à l'initiative privée et entretenu surtout par la charte privée, est bien pauvre ; pour couvrir ses dépenses, si modestes qu'elles soient, il est obligé de vendre la main. Et c'est ainsi que notre invitation, au concert de St-Benoit, est un appel à la générosité des bonnes âmes.

Le programme, confié à des exécutants de premier choix, est vraiment attrayant.

D'abord une conférence du R.P. Thibaut, A.A., le savant historien de la musique byzantine, bon connisseur de la Russie, où il a séjourné longtemps et a été élu, pour ses travaux scientifiques, membre-correspondant de l'Académie de sciences, Le R.P. Thibaut parlera des caractères variés des peuples qui habitent le territoire de l'ancienne Russie, caractères qui reflètent fidèlement les chansons et les danses populaires.

La partie scénique et musicale illustrera la conférence. Ce sera un riche choix de pièces, classées par ordre géographique de provenance (le nord, le sud, les monts du Caucase) et d'après leur coutume et leur époque d'origine (chansons guerrières, airs à boire, etc.).

La partie artistique n'offrira pas moins d'intérêt. Des danses moscovites, ukrainiennes et tcherkesques seront exécutées par de vrais spécialistes choisis parmi les représentants de ces peuples.

En invitant le lecteur au concert du 8 juillet, nous sommes convaincus que sa petite offrande du prix de son billet (2 Ltgs., 1 Ltqt., 50 pts.), sera bien récompensée par tout ce qu'il verra et entendra ce jour-là dans la salle des fêtes de St-Benoit.

On trouvera les billets chez Zellitch Frères et chez Comedinger, magasin de musique (Grande Rue de Péra), et immédiatement, avant la séance, à l'entrée de la salle.

Aucune suite n'est donnée aux communications qui ne portent pas en caractères lisibles la signature et l'adresse de l'expéditeur.

ECHOS ET NOUVELLES COMMUNAUTÉ ARMENIENNE

Mgr Simbad Kazazian, vicaire patriarchal, et M. Garabed Nourian ont rendu visite aux membres du corps diplomatique à l'occasion du nouvel an.

— La délégation nationale arménienne à Paris a avisé le patriarchat de ses nouvelles démarches au sujet de la cause arménienne.

— Le conseil central de la maison des beaux-arts arménien a été constitué comme suit : M. Vahan Tekéyan, président ; le Père Vartan Hatzouni, vice-président ; M. Sirooni, secrétaire général ; M. Kevork Yaghoubian, trésorier, et M. Krikor Avéadian, comptable. Le conseil a décidé de publier un Recueil artistique avec la collaboration de tous les membres de cette nouvelle institution et de dresser une statistique détaillée des écrivains, dramaturges, artistes, musiciens, peintres, sculpteurs, architectes et philologues arméniens. Il s'est ensuite occupé de la constitution d'un fond social.

Dans la Légion d'Honneur

Paris, 31. T.H.R. — Parmi les personnes promues dans la Légion d'Honneur en remplacement de l'illustre romancier Pierre Loti Grand croix et le capitaine aviateur Fonck qui avait abattu soixante-douze avions pendant la guerre. Le général Nivelle reçoit la médaille militaire.

Conférence de St-Louis

Aujourd'hui, mardi 3 janvier, à 6 h 12 h. du soir, à l'église St-Louis, conférence du R.P. Ballie sur l'Eglise et l'avenir du pays.

Tous les hommes sont invités, quelle que soit leur religion.

Impôt « d'incendie »

Le projet de loi relatif à la perception d'un impôt dit « d'incendie » et qui était à l'étude au conseil d'Etat vient d'être soumis à la Sublime Porte.

Les globe-trotter suisses

M. et Mme Leurat

Partis de Genève le 15 octobre 1921 sous les auspices de trois personnes sportives du Touring Club suisse pour faire le tour du monde pédestre d'après un itinéraire établi, ils doivent être de retour à Genève le 15 octobre 1926 pour avoir droit à un prix de 200 000 francs.

Jusqu'à maintenant M. et Mme Leurat ont fait le parcours suivant : Genève-Linz-Prague-Capstadt-Bucarest-Constance-Constantinople soit 1752 kilomètres.

Ils subviennent à leurs frais de voyage en vendant leurs photographies ou en faisant des conférences quand le temps leur permet. D'ici, ils partent pour l'Asie sur Bagdad-Bombay-Calcutta-Hong-Kong-San-Francisco-New York-Londres-Paris-Genève.

Leur première fois depuis la guerre générale que l'éphorie de cet établissement philanthropique séculaire se décide à donner sa fête annuelle pour subvenir à l'entretien de plusieurs centaines de malades, d'orphelins et de déportés, auxquels sont venus s'ajouter des réfugiés.

S. le patriarche arménien, prenant en considération l'importance de cette œuvre humanitaire, vient d'adresser à ses ouailles un appel émouvant les invitant à apporter leur contribution morale et matérielle pour soutenir l'éphorie dans sa lourde tâche. Nulle œuvre n'étant plus méritoire, on peut compter sur le concours du public de Constantinople.

Corps d'occupation français

Sont promus au grade de :

Chef de bataillon : le capifaine Betsio, du 12me de Sénégalaïs.

Captaine : le lieutenant Baudouin, du 12me de Sénégalaïs.

Médecin-major de 1re classe : le médecin-major de 2me classe Cheynel.

Un grand hal de bienfaisance

L'éphorie de l'hôpital national arménien de Yeti-Gouli organise pour le 2 février, dans la salle du théâtre des Petits-Champs, un bal paré et masqué que S. E. l'amiral Bristol a bien voulu prendre sous son haut patronage.

Mme Bristol se trouve à la présidence du Comité d'organisation, avec Mine Maria Agopian comme vice-présidente.

Le Comité est composé de : Mmes D. Gumuchgherdan, Zaridjian (Dr), N. Noradounghian, L. Topalian, V. Bechar, M. Stamboulian, S. Astadjian, G. Horasanian, Yacobian (Dr), A. Achdjian, Philippas, O. Tchiradarian et Chahibez (Dr), Miles A. Servian, M. Blezkiy, Aram Finkilian et S. Fundikian, et MM. le Dr Yacoubian, le Dr Zaridjian, le Dr André Vahram, D. Gamuchgherdan, Martin Agopian, H. Noradounghian, N. Noradounghian, Yervant Youssefian, Léon Topalian, Aram Finkilian, Avedis Gulbenkian, Edouard Azarian, Girair Margossian, Skor Horasianian, Charles Blezkiy, Hrant Esayan, Yervant Béghian, Maksoud Chahab, Krikor Chahibez, M. Tchafik, le Dr Finkilian, le Dr A. Tchibokjian, Vahan Guumuchian, Bedros Finkilian — et de M. Leon Houdadjdj (trésorier).

C'est la première fois depuis la guerre

La Bourse

Par suite du Nouvel An (n.s.) la Bourse de Galata était fermée, hier.

Chez les Kémalistes

Les nouvelles selon lesquelles des excès ont été commis contre les chrétiens de Trébizonde n'ont pas été encore confirmées.

Une commission extraordinaire de guerre a été constituée à Angora pour une période de 8 mois dans le courant de laquelle elle contrôlera les actes du conseil des commissaires. En cas de divergence au sein de ce conseil, le conflit devra être soumis à l'examen de la commission extraordinaire qui statuera sur chaque cas.

L'assemblée nationale d'Angora a voté, après de longues délibérations, le projet de loi sur les communes. Ce document a été référé au gouvernement aux fins d'application.

D'après une source turque on affirme que les négociations entre le gouvernement d'Angora et le général Kronz ont abouti à une entente politique et économique. Le général ukrainien quittera incessamment Angora pour se rendre à Kiev afin de soumettre le traité à la ratification du gouvernement de l'Ukraine.

EN CILicie

Paris, 31. T.H.R. — A la suite de l'évacuation complète des troupes françaises la Cilicie revient sous l'administration turque. Suivant des renseignements de bonne source, les autorités kémaïstes ont témoigné une grande bienveillance à l'égard de toute la population, sans distinction de race ni de religion.

L'évacuation par les troupes françaises s'est opérée dans des conditions très régulières. La France a accordé toutes sortes de facilités aux réfugiés arméniens voulant pas rester en Cilicie et leur a réservé une large hospitalité en Syrie.

La mission Franklin a obtenu toutes les garanties nécessaires pour la population chrétienne restant en Cilicie. Les habitants chrétiens sont exemptés du service militaire jusqu'à mars-avril et les biens appartenant aux réfugiés sont sauvegardés contre toute spoliation. Les représentants du gouvernement français résidant à Adana, Mersine, Aintab veilleront à l'exécution des garanties données.

La confiance et le calme prédominent dans l'esprit de toute la population.

M. Franklin-Bouillon à Paris

Paris, 31. T.H.R. — M. Franklin-Bouillon est arrivé à Paris, samedi matin, relevant de Cilicie où il a organisé l'évacuation des chrétiens.

Il a rendu compte aussitôt de sa mission au président du conseil.

— La vie drôle et la vie triste —

« Je veux du raki ! »

Un repris de justice, Chavari-Nicolas, se rendait l'autre soir dans une maison de tolérance de la rue Abanos, tenue par la dame Anouché.

En riant dans une chambre où se trouvaient réunies plusieurs pensionnaires, il s'en fut sur le sofa, et ayant allumé une cigarette :

— Je veux du raki ! fit-il en s'adressant à la tenancière.

Celle-ci, qui savait à quoi s'en tenir au sujet de Nicolas :

— Il n'en a pas, répondit-elle.

— Ah ! c'est ainsi ?... En bien tu vas voir...

Et sortant un revolver, Nicolas fit feu dans la direction d'Anouché. La balle n'atteignit pas son but. Mais, attristé par le bruit de la détonation, plusieurs agents accoururent et arrêtèrent Nicolas, qui a été déféré au parquet pour tentative de meurtre.

Nous allons vous fouiller !

Des pick-pockets viennent de faire une nouvelle coupe, en usant d'un truc pourtant vain.

Le nommé Meustapha oglou Hussine, demeurant à Alvan-Séris, se rendait l'autre jour au Phanar lorsque deux individus s'approchèrent de lui :

— Nous avons perdu de l'argent, lui dis. C'est vous qui l'avez trouvé !

— Non répondit Hussine, tout étonné.

Et j'ouvre l'acte à la parole, ils tournèrent toutes les poches de Hussine. Finalement, ils se confondirent en excuses, reconnaissant qu'ils s'étaient trompés.

Hussine allait au Phanar en vue de certains achats. Il les fit, mais lorsqu'il voulut prendre son portefeuille pour payer, il vit qu'il avait disparu avec 150 livres qu'il contenait. Alors seulement le malheureux comprit qu'il avait été volé par les deux individus qui l'avaient abordé. Il a déposé une plainte au poste de police.

DERNIÈRE HEURE

Les Soviets au Caucase

Londres, 2 janv.

La presse britannique signale le danger que présente l'activité déployée par les Soviets dans le but d'assujettir aux directives de Moscou les Républiques transcaucasienes.

« Tout concourt à démontrer dit le « Times » que les Soviets veulent exploiter à leur propre profit la situation précaire dans laquelle se trouvent ces jeunes Républiques. »

(Bosphore)

Un patriarcat grec kémaliste

Le conseil des commissaires d'Angora a commencé l'examen du projet soumis par le commissaire de la justice et tentant à constituer un patriarcat grec-orthodoxe en Anatolie. Ce projet sera soumis d'urgence à la ratification de l'Assemblée nationale.

La question des sous-marins

Déclarations de M. Balfour

Londres, 31 T.H.R. — M. Balfour a fait des déclarations très franches concernant la demande française en sous-marins, devant la conférence navale de Washington. Il dit que la France cherchait à avoir la plus grande flottilles-marine au monde, qui posséderait plus d'unités toutes modernes que l'Angleterre ou l'Amérique.

Soixante mille tonnes sur quatre-vingt-dix mille seraient formées de nouvelles unités, et tous les sous-marins pareils seraient une amélioration, s'ils sont très nécessaires comme instruments de destruction au commerce.

Il envisageait ceci comme une contradiction très singulière à une conférence du désarmement. Il est clair, dit M. Balfour, que ces quatre-vingt-dix mille tonnes de sous-marins que les Français se proposent de créer ne pourraient être destinées qu'à détruire le commerce et cela ne pouvait viser aucun autre but.

La France se proposait de construire ces instruments de guerre, dans une proportion aussi grande et d'une efficacité supérieure à n'importe quelle autre flotte du monde. C'est une grande menace, dit-il franchement, mais il affirme que si l'occasion se présentait, la Grande-Bretagne serait égale à cette épreuve.

Lorsque M. Sarraut protestait que la France n'avait pas l'intention de se servir de sous-marins contre le commerce, M. Balfour répliqua que les sous-marins étaient une arme puissante dans un seul et unique but, à savoir : la destruction du commerce.

La France se proposait de construire ces instruments de guerre, dans une proportion aussi grande et d'une efficacité supérieure à n'importe quelle autre flotte du monde. C'est une grande menace, dit-il franchement, mais il affirme que si l'occasion se présentait, la Grande-Bretagne serait égale à cette épreuve.

Lorsque M. Sarraut protestait que la France n'avait pas l'intention de se servir de sous-marins contre le commerce, M. Balfour répliqua que les sous-marins étaient une arme puissante dans un seul et unique but, à savoir : la destruction du commerce.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Par l'élection — contraire aux usages d'un patriarche grec, et la décision — fort légitime — du gouvernement de ne pas reconnaître cette élection, un pas vient d'être fait vers la solution naturelle de cette question.

Il s'exprime ainsi :

Avis aux médecins

Kaléfluide SPERMINE

D. Kalenitchenko est contre

neurasthénie, impuissance, anémie, faiblesse, manque d'appétit, pour rajeunir l'organisme, pour fortifier et reconstruire ses forces pendant et après maladies, couches, hémorragies etc.

Observations des médecins:

1). «R.Z. est un neurasthénique, après avoir pris le Kaléfluide Spermine il dit: «Je suis rajeuni de 20 ans et je suis de nouveau un homme» (Dr Osganian, Sakiz Agatch 32.) Kaléfluide Spermine m'a donné des résultats incontestables chez les neurasthéniques et les impuissants» (Dr Yakoubian, hôpital Bulgare) 3. M. E. anémie profonde était afflité 2 à 1/2 mois et devint comme un squelette. Par Kaléfluide Spermine il a guéri et gagna 5 kilos dans 24 jours (Dr M. Cohen Hasken).

Le Kaléfluide-Spermine de D. Kalenitchenko (l'ext. des glandes séminaires) se trouve dans les pharm et dans notre dépôt, rue de Brousse, 23 app. 2 Péras.

**CADEAUX**

pour NOËL et NOUVEL AN
grand choix, introuvables ailleurs
or, argenterie, bijoux, fourrures, man-
teaux, étoles, gorgettes, objets d'art,
d'antiquités et d'OCCASIONS, etc.

«SOCIÉTÉ DE COMMERCE RUSSE»

Grand'Rue de Péra 58 60 au coin de la Rue Musk. Tél. 997

E. C. PAUER & CIE

Siège Central: GENÈS

SUCCURSALES: Milan, Naples, Trieste, Fiume, Prague, Vienne
Budapest, Zurich, Marseille, Barcelone, Smyrne, Samson.

DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ORIENT

Erzeroum Han, Stamboul, Téléphone: Stamboul 1175.

Représentants exclusifs des:

J. ARON & CO INC. (New-York)

Exportation de TOUS les produits américains

Union Stearinier Lanza GENÈS. Les plus grandes fabriques de bougies et savons

J. Pradon et Cie. MARSEILLE. Coloniaux, sucre, riz et tous les produits français.

Santos Amaral Lida LISBONNE. La bien renommée fabrique de sardines et de conserves alimentaires.

Fabrique Galetine de TURIN. Les fameux chocolats «Sielone» biscuits et cacao etc., etc.

Avant de placer vos ordres pour n'importe quel article téléphonez à St. 1175

AU RAFFINÉ

Deut Yol Azi en face de Khédivial Pala ce Hôtel, Grand'Rue de Péra

Liquidation à cause des fêtes

25 Ltqs. Costumes sur mesure. Paletots sur mesure 15 Ltqs.

Deut Yol Azi en face de Khédivial Pala ce Hôtel, Grand'Rue de Péra

Saccharine des Usines du Rhône en tablettes

la plus recherchée des Saccharines en Russie et en Perse

Agence Générale et exclusive pour Constantinople

transit et le Bassin de la Mer Noire

Société Commerciale, Industrielle et Financière pour la Russie

SOCIFROS

Rue Voivoda No 7, Galata (vis-à-vis la Banque d'Athènes)

Sous-Agents: GHEKHTMANN & ZLOTOPOLSKY, Rue Voivoda No 7, Bureaux

GUARANTY TRUST COMPANY OF NEW-YORK

140 Broadway, New-York.

Capital surplus. Dollars 40,000,000

Total de l'actif, dépassant. Dollars 600,000,000

La Guaranty Trust Company of New-York est une Banque spécialement outillée pour faciliter les opérations de commerce internationale.

Elle possède des sièges à New-York, Londres, Paris, Liverpool, Bruxelles, Le Havre, Anvers, et Constantinople et a, en outre, des affiliations et des relations dans le monde entier, qui la mettent à même de fournir un service financier des plus complets.

Ses fonctions principales comprennent :

Ouverture de comptes courants et de comptes dépôts à terme Opérations de change Avances contre Nantissement Recouvrement d'effets.

Garde de Titres Achat et Vente de Titres Ouverture de Crédits Documentaires Renseignements commerciaux Emission de chèques et Lettres de Crédit circulaires.

SIÈGE DE CONSTANTINOPLE

YILDIZ HAN, Rue Kurekçijler, GALATA

Téléphone: Péra 2600-2604 Adresse Télégraphique: «Garritus»

NEW YORK LONDRES LIVERPOOL PARIS LE HAVRE BRUXELLES ANVERS

Ligne des îles des Princes**Départ de Prinkipo**6 30 Prinkipo, et les îles.
7 30 Prinkipo, (de Pendik 6 h. 45), et les îles.

7 45 Prinkipo, (de Halki à 7 h. 30), Maltépê, Djadi-Bostan.

9 30 Prinkipo et les îles.

3 45 Prinkipo, (de Pendik à 3 h.) les îles et Cadikeuy.

Départ du pont

9 Cadikeuy, les îles, Cartal et Pendik.

4 Pour les îles.

5 Djadi-Bostan, Maltépê, Prinkipo, Halki.

5 15 Pour les îles, Cartal et Pendik.

6 Pour les îles.

Service des dimanches**Départ des îles**

6 45 Prinkipo, et les îles.

7 45 Prinkipo, (de Pendik à 7 h.) et les îles.

8 Prinkipo (de Halki à 7 h. 45), Maltépê, Djadi-Bostan.

2 45 Prinkipo (de Pendik à 2 h.), les îles et Cadikeuy.

3 30 Prinkipo et les îles.

4 30 Prinkipo, les îles et Cadikeuy.

Départ du pont

9 Cadikeuy et les îles.

1 Cadikeuy, les îles, Cartal, Pendik.

1 30 Pour les îles.

Pour les îles, Cartal, Pendik.

5 15 Djadi-Bostan, Maltépê, Prinkipo, Halki.

6 50 Pour les îles.

FEUILLET DU «BOSPHORE» (No. 53)

PRINCESSE LOUISE DE BELGIQUE**Autour des trônes que j'ai vus tomber**

Die That ist überall entscheidend. —

GÖTHE.

(Suite)

XVII**COMMENT JE FUS A LA FOIS RENDUE A LA LIBERTÉ ET A LA RAISON**

Comment douter, là-dessus, que j'allais bien sagement m'abandonner au sommeil? Au surplus, chaque soir, mes chaussures et mes vêtements m'étaient enlevés, et si je n'étais pas enfermée dans ma chambre, quoi qu'on y eût pensé — à mon arrivée, les serrures avaient été renouvelées, à

cette intention, — le veilleur de nuit ne devait pas perdre de vue mon appartement et des sentinelles entouraient l'hôtel.

Mais le veilleur était gagné à ma cause, et, quant aux sentinelles, je verrais bien ce qu'il en serait! Je craignais beaucoup plus la « demoiselle de compagnie », logée à côté de moi, d'oreille, et toujours sur le qui vive.

Et puis, j'avais dans ma chambre mon chien de préférence, le bon, le fidèle « Kiki ». Qu'en ferai-je? Comment accepterai-je ma fuite? Il aboya pour une mouche. L'heure venue d'agir, je voyais le chemin se hérisser d'obstacles.

Je ruminais tout cela, tandis que la femme de chambre achevait son office. Enfin, je fus seule...

J'eus promptement revêtu un costume et chaussé des bottines que j'étais parvenue à dissimuler, en prévision du soir de ma fuite. Mon bagage fut bientôt acheté. Toute lumière éteinte, retenant mon souffle, j'attendis le signal.

Mais quel signal? Je n'en savais rien. J'écoutais... Peu à peu, le silence se faisait com-

plet dans ce coin tranquille de Bayvière où le spectacle, comme il est d'usage en Allemagne, prend fin avant dix heures. Les soupeurs qui s'attardent sont rares. La calme nuit enveloppait Bad-Elsert, une belle nuit de pleine lune. Un danger de plus, cette clarté lunaire. Mais je n'avais pas le choix, et mon temps de « ville-giature » touchait à son terme.

Les douze coups de minuit sonnèrent, puis la demie, puis le premier coup de l'heure, et presque aussitôt j'entendis à ma porte un grattement de souris. Kiki se dressa... Mais d'un signe, je lui fis : « Chut! » Et il comprit!

J'ouvris doucement. L'ombre du gardien de nuit se dessina dans le corridor.

— Me voilà, dis-je, très bas.

— Silence!... Tenez-vous prête. Je viendrai quand il en sera temps.

Il s'éloigna.

Je suis restée deux heures, collée à la porte, ma valise près de moi. Enfin, j'ai perçu un glissement. C'était le gardien. Je me suis retournée vers mon chien. Il m'observait, inquiet. Je suis venue à lui. Les oreilles droites, assis sur son sérant, au creux d'un

HAUTE COMMISSION DES VENTES

Ministère des finances Téléphone Stamboul 1977

No 261 Adjudication définitive du mercredi, 4 Janvier 1922, sous pli fermé.

Au dépôt de Saradjkhané: 9555 crachoirs en zinc, 38 lampes Lux, 6300 écuilles en zinc pour eau, 1500 mèches de gaz d'éclairage, 4000 pelles usagées avec manches, 3090 étuis en cuir pour couteaux, 400 mèches pour lampes Lux, 1500 poches usagées, 8000 manches de hache, 4000 poches neuves, 4000 pelles neuves, 2000 kilos de morceaux de lit en fer, 238 corniches noires avec cadre doré, 590 ormes, longs de 4 mètres et de diverses largeur et épaisseur, 70 soufflets, en cuir, de forge, 8 fourneaux ambulants de forge avec soufflet. 9 fourneaux ambulants de forge avec ventilateur, 5000 miroirs à main sans cadre, longs de 25 cms larges de 13 ms. et épais de 5 millimètres, 1500 miroirs à main sans cadre, longs de 15 cms larges de 65 cms, épais de 5 millimètres, 535 coupoles de pharmaciens et confiseurs.

No 262. — Adjudication du mercredi 4 janvier 1922 à 10 heures et demie du matin au dépôt de matériaux d'automobiles de Sultan Ahmet: 3 voitures d'engras; 1 pompe à incendie portative, 1 pompe à incendie avec voiture usagée et à roues incomplète, 5 chaînes de patinage pour camions, d'un poids de 79 kilos, 1 batteuse.

La vente est au comptant.

CIES D'ASSURANCES INCENDIE-MARITIME**THE NEW ZEALAND INSURANCE CO LTD****THE PALATINE INSURANCE CO LTD**

AGENTS GENERAUX.

WALTER SEAGER & CO LTD

Galata Tchinili Rihtim Han 4me étage

TELEPHONE PERA 381

Poudre de riz Nildé

Le succès que vient d'obtenir la Poudre de riz Nildé, en boîte tamis, l'élégance du cadeau qu'est sa boîte de luxe, ont fait surgir dans notre ville de nombreuses personnalités qui se déclarent l'Agent de cette Maison.

La seule personne autorisée à vendre en gros aux parfumeurs et droguistes de notre ville est :

Monsieur ARMAND MOSSÉ

Nusret Han No 9. Baghché Capou

Stamboul,

qui est également l'Agent de l'Eau Dentifrice de Suez, qui est si connue des produits de beauté EMBELLIA, des fards de Merville, etc...

Messieurs les détaillants sont priés de refuser et de signaler toute offre qui se serait faite par des personnes étrangères, ceci afin d'empêcher que les marchandises qui leur seraient vendues, datent de plusieurs années et soient abîmées, leur occasionnant ainsi des ennuis parmi leur clientèle.

BLEU COLMAN

Le Bleu sans pareil

Préserve le linge

Bull's Head

Depot General: J. & J. Colman Ltd.

Etienne Zicalotti et Fils

Minerva Han No 31, 32, 36.

Téléphone Péra 947

Conditions avantageuses

Prompt règlement des sinistres

DAIRYMEN'S

,,Le lait parfait"

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S

DAIRYMEN'S